

Troyes : faut-il déplacer la fontaine Argence ?

La municipalité envisage, à long terme, de transformer le parking Argence en un jardin qui serait agrémenté de la fontaine du même nom, qui quitterait la place Jean-Moulin. Une « extravagance coûteuse » pour la conseillère d'opposition Loëtitia Beury.



Faut-il déplacer la fontaine Argence ? Oui selon la municipalité troyenne qui envisage sérieusement cette possibilité « *dans les dix ans à venir* », confie Dominique Boisseau, adjoint au maire chargé de la requalification des espaces publics.

Un déplacement qui s'inscrit dans un cadre plus large. La Ville souhaite transformer [l'actuel parking Argence](#) (185 places) en un jardin accessible aux piétons, ce qui offrirait « *une promenade supplémentaire* » en prolongement des « *petits jardins* » du [boulevard Gambetta \(qui doivent également être rafraîchis\)](#). Pour agrémenter ce futur jardin, la municipalité souhaite donc y intégrer la fontaine qui tient son nom de l'ancien maire de Troyes, Désiré Argence, qui avait légué 20 000 francs pour sa réalisation en 1897. Deux arguments sont repris par la majorité.

Ce nouvel emplacement, en bordure de la place, rendrait enfin la fontaine en fonte de fer accessible aux piétons, à l'image de la fontaine Bartholdi sur la place des Terreaux à Lyon (elle aussi déplacée dans les années 90). Ce qui n'est malheureusement pas le cas aujourd'hui. L'ouvrage est en effet le cœur du « *rond-point* » d'Argence, contourné par les bus et voitures.

La Ville entre deux eaux

Deuxième argument, la perspective. « *Déplacer la fontaine offrirait une vraie perspective entre l'espace Argence et la rue de la République* ». Un argument qui avait déjà été soulevé lors de l'installation de la fontaine à la fin du XIXe siècle. « *À cette époque, il y avait des calèches. Les gens se déplaçaient à pied et pouvaient traverser la place. Ce n'est plus possible aujourd'hui* », souligne Dominique Boisseau.

Reste une question primordiale. Si le parking Argence est transformé en jardin, que deviendront les places de [stationnement](#) ? Lors des élections municipales de 2020, [la majorité](#) avait annoncé sa volonté de construire un parking souterrain de quatre niveaux pour compenser la perte en surface. Des études de plusieurs dizaines de milliers d'euros ont été engagées en ce sens. Le projet est aujourd'hui à l'arrêt complet, en attente d'une éventuelle réalisation, un jour : « *Aujourd'hui, ce que je peux dire, c'est que nous voulons mettre en place un jardin. Sur la question du parking qui en découle, je ne sais pas. Je ne peux pas vous dire aujourd'hui comment les places de stationnement seront compensées. Cela dépendra des évolutions, des besoins en stationnement, au-delà de 2030* », confie le Monsieur requalification de la cité.

Un choix indéterminé critiqué par Loëtitia Beury, conseillère d'opposition, lors du dernier conseil municipal [qui a entériné la hausse de la taxe foncière](#). La conseillère Renaissance a dénoncé « *la vision au doigt mouillé des projets et donc des dépenses* », et « *une politique d'effet d'annonce* » de la municipalité, elle qui s'était déjà opposée au projet de parking souterrain lors des élections de 2020 : « *Aujourd'hui, vous oubliez ce projet de parking et c'est très bien !* »

Restauration nécessaire

Le déplacement de la fontaine emblématique de la cité tricasse ne trouve pas plus grâce à ses yeux. « *Pourquoi la déplacer ? Pour quelle utilité ? Vous n'envisagez pas sérieusement de refaire encore la place Jean-Moulin [dont le macadam a été refait l'été dernier](#) ? Il y a suffisamment de rues défoncées à Troyes pour qu'on ne refasse pas ce qui a déjà été refait* », a taclé l'élue qui estime que le testament de Désiré Argence ne permet pas à la Ville de déplacer la fontaine, sauf à dédommager les héritiers de l'ancien maire. « *Une falsification de la vérité* » selon Dominique Boisseau qui réfute complètement cette thèse (nous y reviendrons).

« *Le coût du déplacement de ce monument, le coût d'un long procès avec les héritiers, est-il nécessaire ? Est-il urgent et pertinent de déplacer ce monument ? N'avons-nous pas d'autres actions prioritaires à réaliser dans notre ville ? Arrêtez d'étudier cela, cela économisera du temps, des compétences, [de l'argent](#). C'est une extravagance, cela ne sert à rien !* » a conclu Loëtita Beury.

Rien de tel pour Dominique Boisseau qui rappelle que la fontaine, abîmée, comportant des fuites, a besoin d'une restauration. « *On est sur une opération à près de 450 000 €, ce qui est cohérent avec une opération [de requalification](#) comme nous avons pu les mener depuis 1995.* »

L'affaire « Henri-Terré » qui va coûter 880 000 € à la Ville de Troyes

La Cour d'appel de Reims a condamné la Ville de Troyes à verser 880 000 euros aux héritiers d'une propriétaire expropriée de son terrain, près du complexe Henri-Terré, en... 1973 et jamais indemnisée. Jusqu'ici...



C'est une affaire vieille de 50 ans. Une affaire qui revient du passé hanter [les finances municipales](#). Une affaire dont le grand public n'a jamais entendu parler jusqu'au conseil municipal du 30 mars où une élue, Loëtitia Beury, conseillère d'opposition (Renaissance), l'a exhumé lors du vote du budget. Et pour cause, cette affaire baptisée Henri-Terré, du nom de l'ancien maire qui a donné son patronyme au complexe sportif troyen, va coûter cher, très cher à la Ville de Troyes et à ses contribuables : 880 000 €. Explications.

Expropriation express

Nous sommes le 3 octobre 1973. La mairie, gérée par Robert Galley, exproprie des terrains pour l'extension du groupe scolaire Cuynet (qui n'existe plus aujourd'hui) et la réalisation de [l'actuel complexe Henri-Terré](#). Le projet est d'intérêt public. La procédure est lancée. Une certaine Germaine Feste, propriétaire d'une parcelle dite de « la Pointe-à-Graisse » située à Rosières, est expropriée quelques jours plus tard, le 8 octobre 1973.

Premier problème. À l'époque, la propriétaire ne touche aucune indemnité d'expropriation pour son terrain, faute d'accord amiable.

Deuxième problème. Le projet d'extension n'est [finalement pas réalisé](#). Le terrain a été exproprié pour rien. Vingt ans s'écoulent jusqu'au conseil municipal du 12 octobre 1992. La municipalité propose de rétrocéder la parcelle. Une délibération est votée en ce sens mais l'acte de rétrocession ne sera jamais régularisé.

Mme Feste décède en 2003. Quatre ans plus tard, lors du conseil municipal de février 2007, la Ville dirigée par François Baroin vend le terrain à Troyes Habitat. Un permis de construire est délivré au bailleur social près de dix ans plus tard, en 2016, pour la construction de 22 maisons jumelées (photo).

Rétrocession impossible

L'affaire Henri-Terré aurait pu s'arrêter là. C'était sans compter sur les héritiers de Mme Feste. Le 21 septembre 2018, ces derniers assignent la Ville de Troyes devant le tribunal. Ils réclament à titre principal la rétrocession du terrain (ce qui est matériellement impossible) et, à titre subsidiaire, une indemnisation de près d'1.5 million d'euros (une partie au titre de la perte de plus-value, l'autre au titre de la perte de jouissance).

En décembre 2019, [le tribunal de grande instance de Troyes](#) déclare la rétrocession irrecevable car forclose (déchéance d'un droit non exercé dans les délais prescrits). Les héritiers font appel mais se concentrent sur leur demande d'indemnisation. La Ville de Troyes estime alors que cette demande est frappée de prescription quadriennale (délai passé lequel la justice ne peut plus être saisie. En l'espèce, quatre années).

Pas de prescription

Elle n'a pas été entendue par la Cour d'appel de Reims. Celle-ci a jugé l'action d'indemnisation recevable, estimant que la période de prescription n'avait commencé qu'en mars 2016, lors du lancement du chantier de Troyes Habitat.

« La Cour d'appel n'a pas partagé le raisonnement du juge de première instance, considérant que la prescription n'avait commencé à courir qu'en 2016, lors des travaux initiés par Troyes Habitat, qui avaient mis fin à la possibilité d'une rétrocession. L'action des héritiers Feste ayant été introduite en 2018, soit deux ans après les travaux initiés en 2016, la Cour d'appel n'a pas retenu la prescription de l'action et a considéré que la Ville était bien tenue de payer le prix (actualisé), qui aurait dû être payé en 1973 » explique la municipalité troyenne à notre journal.

Le 11 janvier 2022, la Cour a donc condamné la Ville de Troyes à indemniser aux conjoints Feste la somme de 880 000 euros à titre de dommages et intérêts en réparation du préjudice subi par les héritiers résultant de l'atteinte disproportionnée constatée au droit fondamental de propriété. Une somme qui se décompose ainsi. 800 000 euros de dommages et intérêts et 80 000 € au titre de la perte de jouissance entre 2016 et 2022. Pourquoi la cour a-t-elle retenu cette période ? Parce que les héritiers Feste ont continué d'exploiter le terrain agricole, bien qu'exproprié et vendu

à Troyes Aube Habitat, jusqu'en 2016. La perte de jouissance n'a donc pas été antérieure à cette date.

La Ville avait provisionné 400 000 €

La somme globale versée par la Ville est donc moitié moindre que le montant initial demandé par les héritiers Feste. C'est aussi moitié plus que la provision de 400 000 euros effectuée par la municipalité dans l'éventualité d'une condamnation.

Une somme conséquente dans le contexte financier actuel qui a récemment poussé la majorité à [augmenter la taxe foncière](#) pour boucher un trou de 3 millions d'euros. Ce que n'a pas manqué de dénoncer Loëtitia Beury lors du vote du budget de mars dernier : « *Nous souffrons d'erreurs du passé qui augmentent les impôts d'aujourd'hui. C'est le tiers du produit de votre augmentation d'impôts. C'est la conséquence d'une gestion inconséquente.* »

Pas de pourvoi en cassation

Contactée, la municipalité conclut : « *La Ville de Troyes ne s'est pas pourvue en cassation, car le jugement en droit de la décision de la cour d'appel avait peu de chance d'être annulé, selon nos conseils, sur la base des jurisprudences constantes et aurait donc entraîné de nouveaux frais pour la collectivité.* »

«Solution extrême», «injuste» double peine»: l'opposition tacle la hausse des impôts à Troyes

Les représentants des groupes d'opposition de gauche, du Rassemblement national et de Renaissance ont tapé fort pour dénoncer la hausse des taux d'imposition décidée « au plus mauvais moment » par François Baroin. La majorité a fait bloc derrière le maire de Troyes.



L'opposition n'a pas laissé passer l'occasion. Mercredi 8 mars, lors du débat d'orientation budgétaire, les élus du Rassemblement national (RN), de la gauche et de Renaissance ont jugé sévèrement la [hausse des taux d'imposition](#) de 9 % proposée par le maire, [François Baroin](#).

Chef de file du RN, Philippe Arbona a dénoncé l'utilisation « *injuste* » de ce levier fiscal qui ne repose que sur la moitié des Troyens. « Ce n'est pas parce qu'on est propriétaire qu'on est riche. [Les propriétaires](#) ont parfois sué sang et eau pour acquérir leur bien. Il est encore temps de réfléchir à de nouvelles mesures pour pallier les carences de l'État avant le vote du budget (où seront officiellement votés les nouveaux taux, NDLR) »

Beury offensive, Blanchon piquant

Dans un autre style, bien plus direct et offensif, Loëtita Beury (Renaissance) est montée crescendo. Dénonçant « *une solution extrême* », elle a commencé par contester la baisse des dotations d'État mise en cause par la majorité : « *Notre dotation globale de fonctionnement va augmenter au cours de ce mandat. Ce n'est pas cela qui explique l'augmentation de 9 % des impôts que vous proposez. 9 % ! Vous vous rendez compte ?* »

Puis l'élue a tapé plus largement, à bras raccourcis, en pointant « *l'augmentation du stationnement, l'augmentation des taxes sur les ordures ménagères, la désertification de la ville et la mort des artères commerçantes, l'insécurité des vélos, la saleté des trottoirs, le vide des appartements du centre-ville, l'absence de mixité sociale dans les écoles, une politique qui préfère la pierre aux arbres, le décor à la vie et, finalement, l'électeur à l'habitant qui fait diminuer le nombre de Troyens...* (ce qui est inexact ces dernières années selon les chiffres de l'Insee, Ndlr) ».

Et de poursuivre : « *Et cela, ce n'est pas la faute d'Emmanuel Macron,. Ce n'est pas la faute de Philippe Pichery (président du conseil départemental). Ce n'est pas la faute de l'opposition. Ce sont vous et votre majorité, les responsables. Il n'est jamais trop tard pour reconnaître des erreurs, à condition de les reconnaître. Planifier la ville de 2030, c'est bien, à condition que la ville de 2023 et 2024 reste vivante... Quand on est en soins palliatifs, on ne programme pas les vacances de 2030... Cette ville meurt. Doucement. Sans bruit. Sans vous. L'impôt foncier va se répercuter sur les locataires, les propriétaires bailleurs vont aussi inclure cette hausse dans les parties locatives, donc c'est la course à la baisse du pouvoir d'achat des Troyens qui est enclenchée* ».

David Blanchon, élu du groupe de gauche, a piqué là où cela fait mal : « *Augmenter les impôts cette année, c'est une double peine pour les contribuables. La taxe foncière va déjà augmenter automatiquement avec la hausse des valeurs locatives (7,1 %). C'est le plus mauvais moment pour augmenter les impôts par rapport à la situation économique de nos concitoyens* ».

Et de poursuivre : « *Est-ce qu'on ne paie pas aujourd'hui votre totem qui était le maintien des taux ? Pour ne pas augmenter ces taux durant des années, la municipalité a pressé au maximum les services municipaux, mais on arrive au bout. Est-ce qu'il n'aurait pas été préférable d'augmenter légèrement les taux chaque année plutôt que de l'augmenter de 9 % d'un coup, comme un rattrapage de ce qui n'a pas été fait ces dernières années ?* »

La majorité fait bloc

Face à ces critiques, la majorité a fait bloc derrière le maire. En service commandé, Marc Sebeyran, premier adjoint, a rappelé « *la force de l'investissement dégagé pour une vision d'avenir et d'espoir* ». Valérie Bazin-Malgras a reconnu « *une décision difficile mais courageuse* ». Valéry Denis a répondu à Loëtita Beury, dénonçant « *un procès d'intention, des propos outranciers et caricaturaux qui laissent entendre que la ville n'est pas attractive alors que le nombre d'actes d'urbanisme depuis 2018 est en hausse de 28 %* ».

Le genre de hausse que les contribuables préfèrent.

Troyes Champagne Métropole : le vote de la subvention à l'association Estac fait débat

Loëtitia Beury, conseillère communautaire, s'est étonnée du versement d'une subvention de 419 000 euros à l'association Estac sans éléments sur le projet du centre troyen « dans la tourmente » après plusieurs départs.



419 000 euros. C'est le montant de la subvention en faveur de l'association Estac pour la saison 2023-2024 votée, vendredi 29 septembre, par les élus de [Troyes Champagne Métropole](#).

« Le soutien financier projeté porterait sur l'aide à la pratique du sport de haut niveau, qui vise à assurer la formation sportive et scolaire des jeunes stagiaires fréquentant le centre de formation, et à proposer les Mercredis du foot », précise le rapport de TCM.

Centre dans la tourmente

Une explication bien trop floue et trop simple pour certains élus de l'agglomération : « Je trouve gênant de donner 419 000 euros à l'association Estac sans projection ou état des lieux du centre de formation, actuellement dans la tourmente avec le licenciement de son directeur ou le départ d'un entraîneur historique », a [regretté Loëtitia Beury](#).

La conseillère communautaire a regretté « l'absence de chiffres, de projet pédagogique, de perspectives » fournis par l'association (il s'agit bien de [l'association Estac](#) et non du club professionnel, NDLR) avant de voter en faveur de cette subvention. Une manière de dire, sans le dire, sa crainte de voir l'argent public versé par TCM être utilisé pour le paiement de ces départs. « *Le centre est dans la tourmente et nous n'avons pas d'éléments qui précisent cela. Nous signons un chèque les yeux fermés. Dans cette période difficile, en contrepartie des dépenses publiques, nous devons avoir un souci d'exigence* ».

« J'attends de voir la suite »

[C'est David Garnerin](#), vice-président chargé des sports, qui lui a répondu : « *La somme de 419 000 euros a déjà baissé puisque par le passé, elle s'est élevée à 490 000 euros* ».

Quant au manque de données justifiant ce niveau de subvention, l'élu a reconnu qu'il ne disposait pas de tous les éléments puisqu'il attend encore des précisions : « *L'association transmet un rapport à TCM sur les résultats du centre. Il y a 80 % des jeunes issus du territoire qui le composent. Dès qu'on monte en N3 (premier échelon national où évolue l'équipe réserve de l'Estac, NDLR), ce chiffre baisse. C'est normal car en haut, il y a les meilleurs. Pour vous rassurer, il y aura un échange dans les semaines à venir sur les démissions à l'association Estac. Laurent Berna (ex-directeur, NDLR) est parti, l'entraîneur historique (Farès Bouzid, NDLR) aussi. Il y a une restructuration en cours. Je demanderai des précisions à Philippe Coudrot, qui est toujours président de l'association, et j'attends de voir la suite. Nous signons une convention avec l'association Estac qui prévoit des réunions. La somme n'est pas donnée immédiatement. Elle est versée au plus tard le 29 février 2024. Entre aujourd'hui et le versement de 70 % de cette somme, il y a aura un entretien* ».

Loëtitia Beury a voté contre le rapport. Quelques élus se sont abstenus.

« Vous ne manquez pas d'air ! » : clash entre François Baroin et Lœtitia Beury au conseil municipal de Troyes

Le conseil municipal de vendredi soir a été marqué par un gros clash entre le maire et la conseillère municipale d'opposition. Cette dernière a quitté le conseil.



La séance du conseil municipal de [Troyes](#) a été tendue vendredi soir. Un clash a opposé François Baroin à Lœtitia Beury.

Les déchets des Chartreux

La raison ? La conseillère municipale d'opposition, élue sur la liste Troyes En Marche en 2020, a profité d'un rapport pour évoquer [la situation du quartier des Chartreux](#).
« À vous entendre, on a l'impression d'être dans le monde des Bisounours. Les familles bénéficient d'accompagnements, de l'aide sociale mais certaines jettent encore leurs déchets par les fenêtres, un an après l'article de presse paru dans le journal (en mai 2023, nous avons publié un reportage sur les agents de la régie de quartier qui ramassaient les déchets des habitants jetés par les fenêtres, NDLR) suite à mon alerte. Allez voir tôt le matin les déchets. Je ne sais pas si vous vous rendez compte. Aujourd'hui, il y a un vrai problème dans les quartiers. Il faut arrêter les tabous. Je pense qu'il faut progresser sur l'incivilité, le trafic de drogues aussi. J'aimerais bien que vous ayez conscience de ça et que vous arrêtiez de raconter de belles histoires. On ne peut pas continuer à accompagner les gens et se retrouver avec des déchets qu'on fait ramasser pour ne pas qu'on les voie et mettre la poussière sous le tapis. »

« Ici, je ne suis pas la représentante de Macron ou alors vous êtes le représentant de Ciotti ce soir »

Loëtitia Beury

Une sortie qui a laissé place au clash : « *Alors vous, vous ne manquez pas d'air* », a réagi François Baroin. *Vous êtes la représentante de Macron, le suppôt de Macron dans le département... »* – « *Ici, je ne suis pas la représentante de Macron ou alors vous êtes le représentant de Ciotti ce soir* » – « *Vous ne prenez pas la parole. Je suis président de la séance. Soit vous respectez les règles, soit je suspends la séance* », a rétorqué François Baroin avant de reprendre.

« Alors Madame la représentante de Macron, vous qui ne manquez pas d'air, qui donnez des leçons matin, midi et soir depuis des années. Vous avez accompagné ce pouvoir qui a désespéré les territoires, qui a effondré la politique de logement, les finances publiques du pays et qui a pris [la décision la plus grave \(la dissolution\) pour nos institutions](#), avec toutes les menaces de violences, d'insécurité et de déstabilisation institutionnelle. Vous assumerez personnellement et directement avec vos amis le fait d'avoir accompagné l'effondrement de notre pays. Comment vous pouvez donner des leçons sur le trafic de stupés quand l'État et la police ont été désarmés ? »

« Vous assumerez l'effondrement de notre pays »

François Baroin

Le maire a ensuite demandé si d'autres élus souhaitaient intervenir. « *J'ai une autre intervention* », a souligné Loëtitia Beury en levant la main. « *Je crois que c'est bon, chacun a dit ce qu'il avait à dire, nous nous retrouverons sur d'autres tréteaux* », a répliqué le maire qui a refusé de redonner la parole à la conseillère.

Interdite de micro, Loëtitia Beury a quitté le conseil municipal en guise de protestation.

Élections municipales à Troyes : ils commencent à s'y préparer

Les prochaines élections municipales auront lieu dans trois ans, au printemps 2026. Une échéance lointaine que certains ont déjà cochée dans leur agenda. Plusieurs candidats affichent déjà leurs ambitions et se préparent.



1- Loëtitia Beury travaille le terrain et ses dossiers

Tête de liste de la République en Marche lors du dernier scrutin de mars 2020, [Loëtitia Beury](#) avait réuni 5 % des voix. Depuis ce premier essai, la conseillère d'opposition s'est relancée. Elle a touché du doigt la victoire aux législatives (battue par [Angélique Ranc](#) de 700 voix au second tour) et fourbit ses armes, sans cacher son ambition, pour les [prochaines municipales](#).

Depuis plusieurs mois, elle s'est entourée d'une équipe qui l'alimente, lui relaie des informations. Elle a également sensiblement durci son discours contre la majorité de [François Baroin](#), peu habituée à être bousculée. « *Je veux que cette ville vive par elle-même et pas à travers son maire* », explique-t-elle.

La directrice de la [maison de sport-santé de l'hôpital de Troyes](#) (son mari est le Dr Philippe Beury) s'est également emparée de plusieurs dossiers. À l'écoute des habitants, [elle a défendu les femmes de ménages du quartier des Chartreux](#), les profs des Jacobins pour leur classement en Rep +, des locataires de Jules-Guesde assommés par des rappels de charges de chauffage

ou [encore l'affaire Henri-Terré qui va coûter près d'un million d'euros de dommages et intérêts à la Ville](#). En résumé, l'élue remue tous les dossiers, pose des questions, demande des documents et « emmerde » la municipalité. Des élus de la majorité ont mis en garde les services contre tout rapprochement et échanges d'information avec elle.

Il lui reste désormais trois ans pour préparer son programme et s'entourer de 48 colistiers. Reste à savoir avec quelle étiquette politique la candidate voudra-t-elle se lancer ? En portera-t-elle une ? Elle pourrait très bien présenter une candidature en son nom, sans l'appui de Renaissance, elle qui est en froid avec la direction actuelle du parti dans l'Aube.

2 - Un nouveau visage pour le Rassemblement national ?

Nul doute que le Rassemblement national présentera une liste aux prochaines élections municipales. Reste à savoir qui en sera la tête de liste ? [Jordan Guitton](#) avait été le chef de file en 2020 réalisant 11 %, le troisième score derrière la majorité LR et la gauche.

Depuis, l'Aubois a été élu député de la première circonscription en juin 2022 et a pris une autre dimension. Une victoire qui l'avait poussé à lâcher son poste de conseiller municipal de Troyes, étant déjà élu conseiller régional. [Il apparaît aujourd'hui le mieux placé](#) au sein de son parti pour mener la bataille de 2026, surtout avec l'écharpe de député. Mais souhaitera-t-il y aller, lui qui souhaite se concentrer sur sa circonscription lors des quatre prochaines années ?

L'ancien secrétaire aubois du RN répète souvent qu'il veut préparer, « *former la nouvelle génération* » et pousser de jeunes profils. Une nouvelle génération, attirée par le parti présidé par le jeune Jordan Bardella, qui serait encadrée par des conseillers troyens plus expérimentés comme Philippe Arbona, actuel chef de file du groupe RN au conseil municipal troyen.

3 - Le groupe de gauche réfléchit au programme

Il y a trois ans, la communiste [Anna Zajac](#) avait pris la tête de la liste de gauche citoyenne avec des membres issus de la société civile et d'autres encartés. Le socialiste David Blanchon était le numéro 2. Tous les deux ont été élus conseiller municipal d'opposition, accompagnés par [Jamila Azzab](#). La liste était parvenue à se hisser à la deuxième place (14 %). Qu'en sera-t-il dans trois ans ? « *Une élection municipale, il ne faut pas partir trop tôt, ni trop tard. Nous commençons à en parler, à discuter des éléments du programme. Nous en sommes aux prémices mais nous savons que pour proposer une alternative crédible à la majorité de François Baroin, cela passe par un projet sérieux* », indique David Blanchon.

Cela passe aussi par une tête de liste qui incarne ce projet « *Oui, il faudra une figure de proue, mais c'est beaucoup trop tôt aujourd'hui. Notre démarche d'ouverture à la société civile en 2020 était aussi dans le but de faire émerger de potentiels candidats* ». La liste de gauche est-elle prête à ouvrir sa liste à d'autres personnalités politiques, comme Loëtitia Beury, pour éviter de se présenter divisée face au maire sortant ? « *Nous sommes prêts à composer une liste large, qui s'ouvre jusqu'au centre-gauche, mais il est hors de question d'être associés à la majorité présidentielle et Renaissance. C'est pour moi une ligne rouge. Nous verrons si Loëtitia Beury se détache de cette étiquette politique.* »

Il faudra également prendre en compte une possible liste de Lutte Ouvrière que le mouvement était parvenu à présenter en 2014 et 2020.

4 - Dimitri Ekoh, le petit nouveau

Un petit nouveau a des vues sur les prochaines élections municipales. Il s'agit de [Dimitri Ekoh](#). Le jeune Troyen s'intéresse de près aux dossiers locaux et réfléchit à une candidature. Depuis plusieurs mois, il ajuste son costume, prend des contacts, cherche des soutiens, rencontre des élus, des commerçants, se montre lors de manifestations publiques pour mieux se faire connaître. [Il a par exemple participé au rassemblement en soutien aux professeurs des Jacobins](#).

L'assistant juridique titulaire d'un master de droit public, [bénévole au Basket Sancéo-Troyen](#), souhaite mettre en avant les thèmes de « *l'éducation, la fracture sociale entre le secteur privé et public, entre les familles modestes et aisées, sur le fait qu'il n'existe pas de politique d'investissement social suffisamment forte à Troyes pour répondre aux problématiques qui se posent* ».

Il parie aussi sur sa jeunesse, le renouvellement politique face à la longévité de François Baroin. Pour cela, le jeune homme a créé autour de lui un collectif baptisé Acte citoyen. Le chemin reste toutefois long. Dimitri Ekoh devra réunir autour de lui 48 colistiers, ce qui ne sera pas une mince affaire.

Il lui faudra aussi rassembler des moyens financiers pour financer sa campagne. Enfin, il lui reste à ajuster son positionnement. Un temps passé chez les Jeunes socialistes, le jeune homme se veut aujourd'hui plus proche du centre mais devrait se présenter sans étiquette politique. Ira-t-il jusqu'au bout de sa démarche, lui qui n'était pas allé au bout de sa candidature lors des dernières législatives ?

5- Olivier Richard réfléchit à son engagement

Élu en 2014, puis en 2020, sur la liste de François Baroin, [Olivier Richard](#) est désormais « *entièrement libre* ». [Écarté de la majorité depuis 2021](#), l'ancien adjoint s'est illustré lors du conseil municipal sur le vote du budget.

L'élu a voté contre la hausse des taux d'imposition avant de dénoncer la promesse électorale non tenue du maire. Une sortie qui a définitivement placé Olivier Richard dans l'opposition. Un avant-goût de la future campagne municipale ? « *Il est bien trop tôt encore mais nous y pensons avec les personnes autour de moi. Nous sommes dans une réflexion collective sur le futur de la ville. Sur la forme, les personnes, c'est beaucoup trop tôt. Je ne sais pas sous quelle forme mais je poursuivrai mon engagement car je suis né à Troyes et cela me tient à cœur* ».

Troyes : aux Chartreux, ils «ramassent la merde dans des conditions de merde»

Les agents d'entretien de la « Régie de nos quartiers » ramassent les déchets jetés sans vergogne par des habitants du quartier des Chartreux depuis leurs fenêtres d'appartement. Un travail effectué dans des conditions indignes. Faute de toilettes, les salariés font leurs besoins dans des seaux utilisés pour le nettoyage... La toute nouvelle direction de la régie a pris la mesure du problème.



Ils ramassent « *la merde* » des Chartreux. Au sens propre comme au figuré. Les agents, bien souvent des femmes, de l'association d'aide à l'insertion « La Régie de nos quartiers » nettoient chaque matin les pieds des tours du quartier troyen.

Couches pleines, restes de nourriture, [viande avariée](#), médicaments, sacs [plastiques](#), pots de yaourts, canettes, préservatifs, déjections humaines, verres, les alentours de certains immeubles sont des [déchetteries à ciel ouvert](#).

Un bonheur pour les pigeons : « *Les gens balancent tout par les fenêtres. C'est une horreur. Le pire, c'est le lundi matin car on ramasse tout ce qui a été jeté le week-end. Un jour, quelqu'un a même jeté un fauteuil qui est resté coincé plusieurs mois dans un arbre* », raconte une femme de ménage.

Couches pleines et seringues

« *Cette tour, c'est la plus crade. Les gens pissent dans la cage d'escalier, font leurs déjections dans l'ascenseur. Ils crachent sur les boutons. On nettoie les mégots, les bonbons* », confie une autre, désabusée par la saleté. « *En avril, c'est au pied de cet immeuble que j'ai ramassé plusieurs seringues...* »

Des [incivilités](#) qui dégoûtent les travailleurs. « *On nous prend pour des chiens, des merdes humaines. On nous dit qu'on est payé pour ramasser les ordures donc c'est normal de jeter. Ça nous fait du travail* ».

Un sentiment illustré par les poubelles qui s'entassent au pied des tours : « *Regardez les moloks (conteneurs semi-enterrés au pied des tours, NDLR), les gens déposent leurs sacs-poubelles ou leurs encombrants (machine à laver, casserole, chaises, etc.) juste à côté. Ils ne prennent pas la peine de se fatiguer à soulever le couvercle pour jeter leur sac. Pourtant, les moloks ne sont pas pleins !* » explique une agent.

« *Devant une tour, il y a un molok cassé depuis décembre et pourtant, les gens continuent de déverser leurs ordures dedans* », grince une habitante du quartier.

Matériel compté

Ce manque de reconnaissance pour le travail des agents du quartier n'est pas que l'apanage des habitants. Plusieurs salariés dénoncent également, sous couvert d'anonymat, les conditions de travail proposées par leur employeur, « La Régie de nos quartiers ». L'association d'insertion professionnelle est prestataire du bailleur social Troyes Aube Habitat.

Leurs agents des Chartreux, qui travaillent de 7 h à 12 h 30, n'ont pas de toilettes à disposition. « *On fait nos besoins dans des seaux qu'on utilise pour le nettoyage. Pour la grosse commission, on fait dans des sacs. On ramasse la merde dans des conditions de merde* », résume une agent payée 1 000 € par mois pour 26 heures de travail hebdomadaire.

Le matériel mis à disposition pour nettoyer les parties communes est également compté, comme les sacs-poubelles : « *Pas plus de 5 litres pour le bidon de détergent par mois. Si je n'en ai plus, je nettoie à l'eau mais du coup, l'odeur de pisse reste, ça pue...* » commente une agent. « *Moi, j'ai râlé pour avoir des vrais gants pour protéger mes mains* », dénonce une autre.

Comment est-il possible qu'en 2023, des salariés effectuent leurs besoins dans des seaux, faute d'accès à de vraies toilettes ? « *Franchement, je ne peux pas vous l'expliquer* », répond Jean-Luc Miolane, président depuis avril dernier de l'association. « *J'ai déjà été président entre 2013 et 2020. Quand je suis parti, il y avait deux locaux, le 111 avenue Herriot et le 6 rue de Champagne, pour permettre aux agents d'aller aux toilettes. Quand j'ai repris la présidence en avril dernier, cela faisait deux ans que l'ancien président était parti. Je n'ai pu que constater l'absence de toilettes pour les agents. J'ai été un peu abasourdi de retrouver cette situation. Je ne sais pas pourquoi. Je n'ai aucune explication* »

Tout juste arrivée en mai, la nouvelle directrice, Nadia Lakehal (sa prédécesseure était en poste depuis une quinzaine d'années), est sur la même ligne : « *C'est aberrant mais c'est la triste réalité. Nous sommes en train de tout remettre à plat. Il y a un gros travail à faire. Les salariés nous ont fait remonter plusieurs problèmes. Nous sommes dessus* ».

48 salariés

Parmi ces problèmes, le manque de matériel : « *Quand j'étais en responsabilité, je n'ai jamais empêché un agent de demander du matériel. À l'heure actuelle, on s'aperçoit qu'ils sont très demandeurs. Nous allons déléguer cette tâche à un coordinateur. Nous devons être vigilants mais pas fermés* », confie le nouveau président qui espère « *tourner la page* » et remettre la structure, sur de bons rails. Une assistante de direction va notamment s'occuper des ressources humaines.

La Régie de nos quartiers, également présente aux Sénardes à Troyes, emploie 48 personnes, dont 38 en contrat à durée déterminée d'insertion.

Mal-être du personnel à la mairie de Troyes : « des propositions seront faites » selon François Baroin

Telle est la réponse du maire à Loëtitia Beury lors du récent conseil municipal, où l'élue d'opposition a remis aussi en question l'accompagnement des salariés et la répartition du travail du personnel mutualisé avec la communauté d'agglomération.



46. C'est le nombre d'agents qui auront quitté les services de la Ville de Troyes ces derniers mois. Un chiffre posé sur la table des discussions jeudi dernier en conseil municipal par [Loëtitia Beury](#) au moment d'évoquer le vote d'une modification du budget communal en faveur de la prime de pouvoir d'achat.

« Désorganisation visible »

Un chiffre, aussi, qu'elle a relié en partie au malaise interne qui a touché récemment la mairie et le fonctionnement de ces services. Le [même malaise](#) qui a débouché en novembre dernier sur la [mise à l'écart de Martin Gabriel](#), le directeur du cabinet du maire François Baroin.

Si cette affaire même, révélée par notre journal, n'a pas été évoquée explicitement dans l'hémicycle, elle a clairement transparu des propos de l'élue. À savoir, les « *critiques, brimades, menaces* » reçues ou « *des charges de travail en augmentation avec des objectifs inatteignables et des tâches sans rapport forcément avec la mission* » du personnel, symptomatiques d'une « *désorganisation visible* ».

Deux points particuliers lui semblent devoir être améliorés : le « rôle de soupape » de l'assistante sociale, auquel elle ne consacre que « 25 % de son temps » et le partage du temps de travail des employés* entre la Ville de Troyes et Troyes Champagne Métropole, pas suffisamment bien défini et source d'inconfort pour les employés selon la conseillère municipale d'opposition. La répartition 75 % pour la Ville-25 % pour TCM reste en effet assez théorique.

Sur les 46 départs, neuf démissions et neuf mutations vers d'autres collectivités

Sans surprise, François Baroin, qui l'a redirigée vers la direction générale pour plus de détails, a réfuté toute idée de « désorganisation ». Sur le sujet du bien-être au travail, en revanche, il admet une marge d'amélioration. « *Cette question, elle est portée par les syndicats, par les chefs de service, par chaque agent. Elle peut être améliorée, toujours, un peu plus. C'est ce qui est demandé, des propositions seront faites* ».

À noter, parmi les 46 départs en question, s'ils concernent en majorité des fins de mission (22), neuf démissions et neuf mutations vers une autre collectivité – dont deux vers TCM – ont été enregistrées, en plus de six départs à la retraite. Sur ces départs, le maire de Troyes s'en tient à une lecture assez généraliste, pointant « [l'état d'esprit post-Covid](#) qui touche à la fois le privé et le public ». « *La Ville de Troyes n'échappe pas à ça, l'agglomération non plus. Il y a des postes qui ne sont pas pourvus, ce n'est pas lié à la Ville ou à son manque d'attractivité. C'est un regard différencié sur son approche et son intensité par rapport au monde du travail en raison des choix de vie* ».

Polémique sur la subvention à l'association Estac : « Ça ne me fait pas rire de verser 400 000 euros sans chiffre précis »

Loetitia Beury, conseillère opposante à François Baroin, dénonce le manque d'éléments justifiant le versement d'une subvention à l'association Estac.



Le [vote du budget primitif de Troyes Champagne Métropole, jeudi soir](#), a été l'occasion pour Loetitia Beury, opposante (Renaissance) de François Baroin, de revenir sur une polémique ouverte en octobre 2023.

Lors d'un conseil communautaire, l'élue locale avait dénoncé le manque de transparence de la communauté d'agglomération pour justifier [une subvention de 419 000 euros versée à l'association Estac](#) qui gère le centre de formation du club.

Elle a sèchement reposé la question, jeudi : « *Aujourd'hui, c'est Gael Sanz, le nouveau président de l'association Estac, qui s'occupe de cette partie-là. Je voulais savoir si vous aviez progressé là-dessus, si vous étiez allé un peu plus loin sur la partie pédagogique. Je vois que ça fait rire Monsieur Garnerin (David Garnerin, conseiller délégué de TCM chargé des sports, ndlr). Moi, ça ne me fait pas rire de verser 400 000 euros sans avoir de chiffre précis et de savoir comment cela va évoluer, l'avenir, la projection sur les prochaines années.* »

« Il y avait une attente de TCM concernant cette subvention »

David Garnerin lui a répondu : « *La subvention a déjà été votée, on ne revient pas dessus. [Gael Sanz](#) (ancien joueur de l'Estac, ndlr) a repris la présidence après Philippe Coudrot. J'ai des échanges avec lui pour voir où nous en sommes au niveau de notre subvention, pour avoir des retours précis et préparer l'avenir. Nous avons décidé d'avoir de meilleurs échanges entre TCM et l'association Estac. Les statuts de l'association ont évolué. TCM fait désormais partie du conseil d'administration avec une voix consultative mais au moins, l'Agglo est présente et aura donc des infos au fur et à mesure, chose qui manquait peut-être. En tout cas, il y avait une attente de TCM concernant cette subvention et je pense qu'avec Gael Sanz, il y aura de meilleurs retours. »*

François Baroin a également rappelé [qu'Yves Minck, ancien directeur général des services de TCM, était désormais membre de l'association Estac.](#)

Hôpital de Troyes : une Maison du sport inaugurée, au service de la santé

Loëtitia et Philippe Beury ont inauguré les nouveaux locaux de leur Maison du sport-santé baptisée « 1, 2, Troyes Sport » au sein de l'hôpital de Troyes. Ouverte à tous, la structure veut mettre le sport au service de la santé des Audois en les accompagnant dans leur activité physique adaptée.



La [Maison du sport-santé](#) est bien installée. La structure baptisée « 1, 2, Troyes Sport » a inauguré ses nouveaux locaux au sein du centre hospitalier de Troyes jeudi dernier. L'aboutissement d'un projet porté par Loëtitia Beury, directrice, et son mari, le Dr Philippe Beury, au service de tous les Audois, sportifs ou non.

De quoi s'agit-il ? La Maison du sport-santé veut « *combler les carences actuelles pour amener les gens vers des exercices physiques* », indique le médecin du sport. Elle est équipée pour accueillir des Audois qui, [pour des raisons de santé](#) (obésité, lutte contre la maladie, rééducation, prévention), vont utiliser le sport comme « *un médicament* », une thérapie. « *Le sport est un instrument de guérison de maladies graves, de prévention de pathologies invalidantes, ou de réinsertion après des pathologies lourdes* », indique le couple Beury.

Les médecins généralistes peuvent envoyer leurs patients effectuer [une activité physique adaptée](#) (APA) [vers cette structure spécialisée](#) qui est aussi une maison de santé

pluriprofessionnelle avec kinés, neurologue, préparateur physique, médecin du sport, éducateur d'activité physique adaptée, psychologue, nutritionniste, etc.

Un pôle d'évaluation

L'autre atout de « 1, 2, Troyes Sport » réside dans sa capacité à évaluer l'impact d'une activité sportive sur le patient : *« Nous sommes un lieu qui évalue, au bout de plusieurs séances, la progression des malades ou ex-malades. On regarde si vous avez perdu de la graisse, gagner du muscle, baisser votre taux de cholestérol pour connaître l'efficacité du traitement. Nous mettons en place un vrai suivi, comme une thérapie. Cette évaluation est primordiale car elle prouve l'efficacité du sport-santé. Grâce à cela, on peut dire à la CPAM, "il faut rembourser l'exercice physique." Mieux vaut rembourser une paire de chaussures de running plutôt que de financer un médicament contre le cholestérol durant des années »*, assure le Dr Beury.

« Mieux vaut rembourser une paire de chaussures de running à quelqu'un plutôt que de financer un médicament contre le cholestérol durant des années. »

Une approche différente d'une salle de sport classique ou d'un club sportif qui affiche des réticences à accueillir des personnes victimes de pathologies particulières : *« Si un médecin envoie deux types qui ont fait un infarctus du myocarde dans un club de basket, le dirigeant du club va le prendre pour un fou... »*

Par cette approche, « 1, 2 Troyes sport » veut aussi changer la mentalité de certains patients qui voient le sport comme *« une discipline réservée à une élite »*. Cela n'empêche pas le Dr [Philippe Beury, ancien médecin de l'Estac](#), d'accueillir les sportifs de haut niveau dans sa nouvelle « maison ».

Lutte contre l'obésité

Le couple a remercié ses partenaires financeurs, le conseil départemental, l'hôpital de Troyes, l'Agence régionale de santé, la région Grand Est et la CPAM. *« J'ai souhaité accompagner cette maison pour accroître l'offre de santé car elle permet d'attirer de nouveaux praticiens. Comme le robot chirurgical de l'hôpital était indispensable pour faire venir des jeunes talents »*, a indiqué Philippe Pichery, président du Département.

« L'Assurance Maladie accompagnera ce projet car nous sommes convaincus que l'activité physique réduit le risque de maladies, d'insomnie ou de troubles anxieux », a souligné Gilles Grouvel, directeur de la CPAM de l'Aube. *« Cela correspond aux enjeux de santé de notre territoire que sont la prise en charge de l'obésité et la prévention du surpoids »*, a poursuivi Virginie Cayré, directrice de l'ARS Grand Est, qui a rappelé que la Maison du sport-santé était partie prenante du SAS, le Service d'accès aux soins, qui oriente les patients aubois pour tenter de désengorger les urgences de l'hôpital.

Qualité de vie au travail

L'outil s'adresse d'ailleurs également au personnel de l'hôpital pour « *améliorer leur qualité de vie au travail* » selon le Dr Vincent Lauby, président de la commission médicale d'établissement du CHT. Cela commence ce mardi, à 12 h 30, avec une heure de footing ouverte aux personnels.

Maison « 1, 2, Troyes Sport ». Centre hospitalier de Troyes. 101, avenue Anatole-France à Troyes. Escalier ou ascenseur D, 2e étage. Mail : contact@mdas10.fr, 07 88 16 76 14 (jusqu'au 1er mars), 03 25 78 55 17 (à partir du 1er mars).

ÉDUCATION

« Refonte totale » de la carte scolaire à Troyes

À la rentrée 2025-2026, le périmètre de la carte scolaire va subir « une refonte totale » selon les termes de la Ville de Troyes. La construction de la nouvelle école internationale à Jules-Guesde et le dédoublement de certaines classes sont les principales raisons de ces changements. Et pratiquement toutes les écoles de la ville sont concernées.

L'ESSENTIEL

- La nouvelle école internationale à Jules-Guesde doit ouvrir ses portes pour 200 élèves à la rentrée 2025-2026. À terme, elle accueillera 400 élèves.
- En conséquence, la Ville de Troyes va procéder à une refonte de sa carte scolaire en maternelle et en élémentaire. Si les changements restent à la marge, la grande majorité des écoles de la ville sont tout de même concernées. Et on connaît désormais le périmètre précis des rues concernant ce nouveau groupe scolaire.

CHRISTOPHE RUSZKIEWICZ

Après des modifications limitées aux écoles Charpak, Cousteau, Paul-Bert et Jean-Macé l'an dernier, la carte scolaire à Troyes va être bien davantage bouleversée à la rentrée 2025-2026. La principale raison de ces changements est assez évidente : la construction de la nouvelle école internationale dans le quar-

« Une refonte totale de la carte scolaire est devenue indispensable pour tenir compte des évolutions urbaines et démographiques, comme de l'évolution de l'organisation scolaire. »

Virginie Guillaumet, maire adjointe

tier Jules-Guesde va rebattre les cartes. « (Le nouveau groupe scolaire) prendra appui sur les précédents périmètres des écoles maternelle Trévois (fermée depuis septembre 2022) et élémentaire Dutreix, dont les élèves bénéficieront d'un transfert vers l'école internationale », a souligné Virginie Guillaumet, adjointe au maire, en conseil municipal, jeudi 21 novembre. Le détail du périmètre de la nouvelle école internationale (lire ci-dessous) est désormais connu. Lors du lancement officiel du chantier, la maire adjointe Stéphanie Baroin avait rappelé que 50 % des élèves viendraient du quartier, l'autre moitié étant originaire d'autres secteurs de Troyes voire

de l'extérieur de la ville. Une trentaine de places sont, en effet, ouvertes aux enfants d'autres communes.

PRESQUE TOUTES LES ÉCOLES CONCERNÉES

Toutefois, la Ville de Troyes profite de cette nouvelle construction pour apporter des changements plus profonds. « Au-delà de la création du périmètre du ressort de cette école, une refonte totale de la carte scolaire est devenue indispensable pour tenir compte des évolutions urbaines et démographiques, comme de l'évolution de l'organisation scolaire telle que les dédoublements en grande section, CP et CE1 dans les écoles. Cette refonte de la sectorisation scolaire, qui n'a pas été modifiée en profondeur depuis plus de quinze ans, permettra de retrouver une adéquation entre effectifs scolaires et locaux disponibles ainsi que de mettre en cohérence le ressort des écoles maternelles et élémentaires », a justifié Virginie Guillaumet, sans apporter plus de précision quant aux changements effectués.

En juxtaposant les deux cartes scolaires (2023-2024 et 2024-2025), l'on constate que de nombreuses écoles sont concernées par ces changements de périmètre. Si les écoles Marcel-Pagnol-Cumines, Millard-Kléber, Charles-Chevallier ou Dumont-Tauxelles ne subissent aucune modification, toutes les



La construction du nouveau groupe scolaire à Jules-Guesde (ici représenté en maquette) entraîne des modifications Archives vendredi 15 novembre 2024

autres subissent au moins des modifications à la marge. On peut citer, parmi les plus touchées, les écoles Preize, Pasteur, 14-Juillet, Diderot ou Jacques-de-Létin.

Il est difficile, voire impossible, d'énumérer tous les changements école par école dans les pages du journal : la délibération du conseil municipal représente une vingtaine de pages et environ 25 000 caractères ! En revanche, vous pouvez la retrouver en détail sur notre site Web.

Il ne fait aucun doute que ces changements seront, dans un avenir proche, communiqués aux parents, ainsi que les modalités pour d'éventuelles dérogations si les enfants sont amenés à changer d'école. ■

POUR ALLER PLUS LOIN
Nouveaux périmètres école par école : retrouvez la liste complète des modifications sur notre site Internet ou en scannant le QR code ci-dessous



L'INFO EN PLUS | LE CHIFFRE DU JOUR

9 000 000 €

C'est une information qui n'a pas été développée pendant le conseil (même Loëtitia Beury, qui a pourtant passé huit minutes à démonter le projet d'école internationale à Jules-Guesde, ne l'a pas mentionnée). Mais au moment d'étudier les décisions budgétaires modificatives, la Ville de Troyes s'est engagée à augmenter de neuf millions d'euros supplémentaires le montant de l'autorisation de programme de dépenses concernant le groupe scolaire, l'accueil de loisirs et l'espace intergénérationnel. L'enveloppe prévue pour ce dossier est donc de 45 millions d'euros TTC.

École internationale Jules-Guesde : le périmètre complet, rue par rue

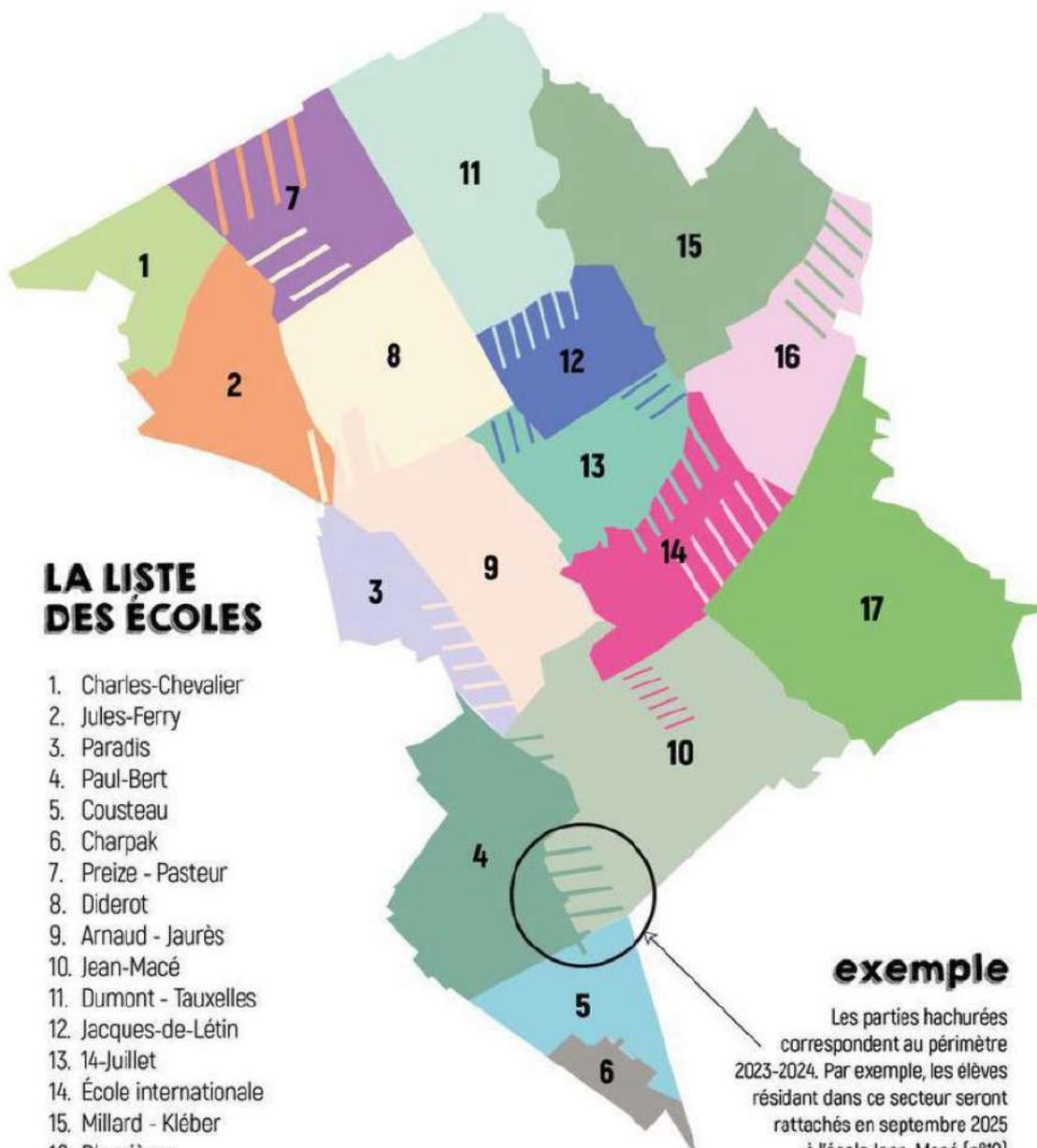
Rue Nicolas-Siret ; rue du Chevalier-Perceval ; rue Neuve-des-Charmilles ; rue Neuve-des-Charmilles-Prolongée ; place des Charmilles ; rue de l'Abreuvoir-de-la-Pielle ; rue Yves-Gandon ; rue Rebaudis ; rue Neuve-Petit ; rue Huguier ; rue Fortier ; rue Camille-Claudet ; rue Jean-Nesmy ; allée Gaspard ; impasse de la Pielle ; rue Salomon-Rachi ; petite rue Robert ; rue de l'Ancien-Stade ; rue Roland-

Lemoine ; rue Neuve-du-Voyer ; rue du Voyer ; ruelle du Voyer ; impasse du Voyer ; cité Meunier ; mail Saint-Dominique ; rue de l'Abbé-de-l'Épée ; rue des Bas-Trévois (n°5 à 35 impair et n°4 à 14 pair) ; chaussée du Vouldy (n°1 à 33 impair et n°2 à 22 pair) ; boulevard Jules-Guesde (n°1 à 45 impair, et n°2 à 28 pair, 30 et 30D) ; mail des Charmilles (n°2 à 64 pair).



Importantes sur la carte scolaire à la prochaine rentrée.

La nouvelle carte scolaire à Troyes



LA LISTE DES ÉCOLES

1. Charles-Chevalier
2. Jules-Ferry
3. Paradis
4. Paul-Bert
5. Cousteau
6. Charpak
7. Preize - Pasteur
8. Diderot
9. Arnaud - Jaurès
10. Jean-Macé
11. Dumont - Tauxelles
12. Jacques-de-Létin
13. 14-Juillet
14. École internationale
15. Millard - Kléber
16. Blossières
17. Marcel-Pagnol - Cumines

exemple

Les parties hachurées correspondent au périmètre 2023-2024. Par exemple, les élèves résidant dans ce secteur seront rattachés en septembre 2025 à l'école Jean-Macé (n°10) alors qu'ils sont jusqu'à présent rattachés à Paul-Bert (n°4)

« VOUS VOYEZ NOS BAMBINS PERDUS DANS LES 8 000 M² ? »

Loëtitia Beury a tadelé sévèrement la majorité à propos de la construction de l'école internationale à Jules-Guesde. « *Dù va-t-on trouver ces 400 élèves ?* », s'est-elle interrogée, craignant des fermetures de petites écoles à terme et la sélection sur dossier. Elle s'étonne du gigantisme du projet. « *Les gens ont besoin d'une petite structure proche de leur domicile, l'école Jean-Macé, l'école Kléber, l'école du Paradis...* Vous voyez nos bambins de 4 à 10 ans perdus dans les 8 000 m² ? »

« *C'est un péché contre l'esprit de s'opposer à ce projet (...)* La population de Jules-Guesde mérite le mieux, le meilleur. C'est une œuvre qui sert aujourd'hui de référence en France (...). C'est une nouvelle extraordinaire (il insiste) pour la ville et le département de disposer d'un outil comme celui-ci », lui a rétorqué le maire François Baroin. « *Je ne dis pas que c'est décevant, car l'on n'attend rien de vous, mais vous êtes complètement à côté du train de l'histoire.* »